

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

**MODALITÉS DE SÉLECTION
EN ÉQUIPE DE FRANCE EN
2023**

CYCLISME
TRIAL





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition de la manager du VTT et du cadre technique responsable de la discipline, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licencié-e-s UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant-e-s. Les remplaçant-e-s peuvent être désigné-e-s « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il/elle est retenu-e, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout-e sportif/sportive dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs/sportives s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	STAGE RELEVE	05/04/2023	07/04/2023	3	ESPAGNE
2	STAGE DE PREPARATION MONDE	24/07/2023	25/07/23	2	FRANCE
3	CHAMPIONNATS DU MONDE GLASGOW	08/08/2023	13/08/2023	6	FRANCE

- La participation au championnat de France et aux manches de Coupe du monde (Vic et Ploeuc) est obligatoire pour prétendre à la sélection aux championnats du monde.



Stages

Stage relève

Vic (Esp), 5 au 7 avril 2023

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les juniors et féminines ayant participé aux coupes du Monde 2022 et ayant été dans les meilleurs de leur catégorie.

↳ Quota maximal FFC :

Juniors Hommes : 4 - Féminines : 4

Stage de préparation au championnat du Monde

Ploec (Bretagne), du 24 au 25 JUILLET

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs faisant partis de la sélection Équipe de France pour les Championnats du Monde 2023

↳ Quota maximal FFC :

Élites Hommes : 3 - Élites Femmes : 1 - Juniors Hommes : 2

MODALITES DE SELECTION EN

EQUIPE DE FRANCE

Championnats du Monde Trial

Du 9 au 13 AOUT 2023

GLASGOW

Le nombre de quota national par catégorie est de 5. Ces quotas seront répartis en fonction entre la sélection Equipe de France pour lesquels les coureurs sont pris en charge par la FFC et les sélectionnés sur les quotas nationaux en sélection nationale qui participent au championnat du Monde à leur frais. Les coureurs qui souhaitent participer au championnat du Monde doivent impérativement remplir le formulaire suivant : [Demande d'inscription au Championnat du Monde VTT 2023.](#)

Les pilotes seront tenus informés de leur sélection en « Equipe de France », de leur participation dans le « Sélection Nationale » ou de leur non-participation à l'issue de la coupe du Monde de Ploëuc. (Semaine 30).

EQUIPE DE FRANCE

(Prise en charge FFC)

↳ Elites Femmes

↳ Quota maximal FFC : 1

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Finaliste d'une Coupe du monde Elite (Top 6) 2023
- Championne de France Elite 2023.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30

↳ Elite Hommes 26 pouces

↳ Quota maximal FFC : 3

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Finaliste d'une Coupe du monde Elite 26' 2023 (Top 6)
- Champion de France 26' du Championnat de France Elite 2023

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30

↳ Elite Hommes 20 pouces

↳ Quota maximal FFC : 1

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants : -

- Finaliste d'une Coupe du monde Elite 20' (Top 6) 2023
- Champion de France 20 pouces 2023

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30

↳ Juniors Hommes 26 et 20 pouces

↳ Quota maximal FFC : 2 (un 26 pouces et un 20 pouces)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- 26 pouces: Demi-finaliste d'une coupe du monde en 2023 (Top 12)
- 26 pouces: Podium Championnat du monde Juniors 2022
- 26 pouces : Championnat de France 2023 : pilote né en 2005, 2006, 2007 le plus haut classé (élite, puis expert)

- 20 pouces: Demi- finaliste d'une coupe du monde en 2023 (Top 12)
- 20 pouces: Podium Championnat du monde Juniors 2022
- 20 pouces : Championnat de France 2023 : pilote né en 2005, 2006, 2007 le plus haut classé (élite, puis expert)

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection: Semaine 30

SELECTION NATIONALE

(Frais à la charge du coureur)

↳Elites Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé sur le podium du championnat de France Elite 2023

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30

↳Elite Hommes 26

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 5 du championnat de France Elite 2023
- Présent dans le top 12 d'une coupe du monde en 2023

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30

↳Elite Hommes 20 pouces

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premiers du championnat de France Elite 20 pouces 2023

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30

↳Juniors Hommes 26 et 20 pouces

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

Être né en 2005, 2006 ou 2007 et Être membre de la catégorie Elite ou Expert FFC en 2023
Avoir participé aux Coupe du Monde 2023

Dates d'annonce de la sélection : Semaine 30



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE

E-mail : e.lapierre@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 52

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Sandrine GUIRRONNET – Manager de la filière VTT
- Simon Rogier - Manager de l'équipe de France Trial

Diffusion des Sélections en Équipe de France

The screenshot shows the website www.ffc.fr. A red callout box points to the URL in the browser's address bar. Another red callout box points to the 'HAUT NIVEAU' menu item in the navigation bar. A third red callout box points to the 'Équipe de France / Modalités et sélections' section on the page. The page content includes a header with 'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE' and 'COMMUNIQUÉS SUR LES ASSEMBLÉES DES 01/02/2020 et 12/12/2020'. The main navigation bar includes 'LA FÉDÉRATION', 'PRATIQUER', 'HAUT NIVEAU', 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME', 'ÉVÉNEMENTS', 'STRUCTURER', and 'SE FORMER'. The main content area features several sections: 'Équipe de France' (with a sub-section 'L'équipe de France, c'est quoi?'), 'Cyclistes de haut niveau' (with sub-sections 'Sport de haut niveau', 'Accompagnement socio professionnel', and 'Portail du Suivi Quotidien du Sportif'), 'Les Pôles' (with sub-section 'Pôle France'), 'Détection', 'Recherche et performances' (with sub-section 'Projet de performance'), and 'Surveillance Médicale Réglementaire (SMR)' (with sub-sections 'Qu'est ce que la SMR', 'Validation licence - test à l'effort', and 'Suivi biologique'). A footer section is labeled 'Nos disciplines'.